



OP@LE

LES LIGNES ONT BOUGÉ GRACE À VOUS

Grâce à l'implication d'agents et agentes travaillant dans les intendances et dans les agences comptables mais aussi de tous les soutiens via la pétition en ligne, les lignes ont bougé.

DES AVANCÉES OBTENUES

Un calendrier substantiellement aménagé

- **Trois vagues supplémentaires** en janvier et septembre 2026 (V10 - V11) et en janvier 2027 (V12)
- Les vagues de septembre (2025 et 2026) ne concerneront que des établissements et **équipes volontaires**
- Les recteurs doivent donc revoir leur calendrier académique de déploiement et le communiquer au ministère **pour le 30 août prochain**
- Au préalable, ils doivent également le soumettre **aux représentants des personnels en comité de suivi académique** dans le cadre du dialogue social.

LA POURSUITE DES REVENDICATIONS

- La prise en compte des nombreuses **heures supplémentaires** générées par l'utilisation d'Op@le. Il faut pouvoir les récupérer ou déposer les jours de congés non pris sur les **Comptes Epargne Temps** (CET)
- Les blocages constatés dans certaines académies à la mise en œuvre du **télétravail** pour les personnels d'EPLÉ doivent être recensés et levés.
Il faut que l'accord ministériel s'applique partout !

IL RESTE AUSSI À RÉUSSIR LE CHANTIER DE LA SIMPLIFICATION

Il faut un changement de méthode de travail **pour qu'enfin les utilisateurs deviennent la première préoccupation d'Op@le**. Il y a urgence pour tous ceux qui peinent à utiliser ce progiciel au quotidien.

L'INTERSYNDICALE OP@LE CONTINUERA À AGIR